

L'hon. M. Hellyer: Je ne le crois pas, mais je suis certain qu'on ne l'oubliera pas.

M. l'Orateur: L'honorable député de Humboldt-Melfort-Tisdale.

M. Reynold Rapp (Humboldt-Melfort-Tisdale): Merci, monsieur l'Orateur, mais l'honorable député de Churchill a déjà posé la question que je voulais adresser au ministre du Commerce à propos de Churchill.

LA DÉFENSE NATIONALE

LES OGIVES NUCLÉAIRES—DEMANDE DE SOUMETTRE L'ACCORD À L'EXAMEN DU PARLEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre si le gouvernement a l'intention de faire ratifier par le Parlement l'entente signée récemment par les gouvernements du Canada et des États-Unis relativement aux conditions selon lesquelles des ogives nucléaires seraient mises à la disposition des forces canadiennes.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je remercie mon honorable ami de m'avoir donné préavis de sa question. Je dois y répondre par la négative. L'entente mentionnée par mon honorable ami n'est pas un traité ni une entente conclue entre chefs d'État qui nécessiterait ratification et l'approbation habituelle de la Chambre des Communes; il s'agit d'une entente administrative, d'un échange de notes entre gouvernements. Les formalités constitutionnelles coutumières et appropriées ont été observées dans cette affaire dont la Chambre a déjà été saisie.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question. Vu que les circonstances ont changé par suite de l'adoption de l'accord sur l'interruption des essais nucléaires, le premier ministre ne croit-il pas qu'il faudrait soumettre la question à la Chambre?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que l'accord sur l'interruption des essais nucléaires, que nous sommes tous heureux de voir en vigueur, ait modifié la présente question de façon à forcer le gouvernement à s'écarter de la procédure constitutionnelle normale.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre serait-il disposé à déposer l'accord?

Le très hon. M. Pearson: Comme je l'ai annoncé lors de la signature de l'accord, il y a dans l'échange de notes en cause certains

[M. Enns.]

détails d'ordre militaire qu'il est impossible de publier à cause des pratiques administratives de l'OTAN et de considérations de sécurité militaire. Je suis certain que mon très honorable ami n'est aucunement surpris de me l'entendre dire.

Le très hon. M. Diefenbaker: N'est-il pas possible de produire les extraits de l'accord qui ne touchent en rien la sécurité militaire? Les Canadiens ont certes le droit d'être mis au courant jusqu'à un certain point des nébuleuses transactions qui ont produit l'accord.

Des voix: Bravo!

Le très hon. Pearson: Monsieur l'Orateur, quand nous avons publié notre communiqué de presse, nous avons révélé tous les renseignements possibles et je suis certain que nous avons rédigé le bulletin exactement de la même façon que mon très honorable ami l'aurait fait en pareilles circonstances s'il avait réussi à faire adopter le projet d'accord auquel il songeait à l'époque.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je demande encore au très honorable premier ministre si la chose est possible. Il semble avoir changé radicalement d'idée à ce sujet.

Des voix: Règlement!

Le très hon. M. Diefenbaker: N'accepterait-il pas de déposer les articles de l'accord qui n'ont aucune importance pour la sécurité? Ma question est aussi simple que cela.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, le très honorable chef de l'opposition sait évidemment qu'il serait impossible du point de vue constitutionnel de tirer certains paragraphes, pour publication, d'un échange de notes comme celui-là qui porte sur des questions militaires.

M. Pigeon: Voilà une réponse qui mérite le prix Nobel.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'avoue que ce pourrait être impossible du point de vue politique.

(Texte)

QUESTION RELATIVE À L'ENTREPOSAGE D'OGIVES NUCLÉAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lucien Plourde (Quebec-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Le gouvernement canadien a-t-il reçu des protestations officielles ou officieuses, de la part du gouvernement de Québec, concernant l'acquisition d'ogives nucléaires par le Canada et leur entreposage à La Macaza, dans le Québec? Si oui, quelle a été la réponse du gouvernement?